



Assemblée générale

Distr. générale
28 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 17 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : M. Raymond **Landveld** (Suriname)

1. À sa 2^e séance plénière, le 16 septembre 2011, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-sixième session la question intitulée :

« Questions de politique macroéconomique :

- a) Commerce international et développement;
- b) Système financier international et développement;
- c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement;
- d) Produits de base »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond portant à la fois sur les alinéas b) et c) à ses 7^e et 8^e séances, le 10 octobre 2011, et sur les alinéas a) et d) à ses 25^e et 27^e séances, les 27 et 28 octobre. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/66/SR.7, 8, 25 et 27). On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2^e à 6^e séances, du 3 au 5 octobre (voir A/C.2/66/SR.2 à 6). Il est rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes A/66/438 et Add.1 à 4.



3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 17

Questions de politique macroéconomique

Lettre datée du 27 septembre 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la Déclaration ministérielle adoptée à la trente-cinquième Réunion annuelle des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 (A/66/388)

Point 17 a)

Commerce international et développement

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa cinquante et unième réunion directive, Genève, 29 et 30 novembre et 2 décembre 2010 [A/66/15 (Part I)]

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa cinquante-deuxième réunion directive, Genève, 11, 12 et 14 avril 2011 [A/66/15 (Part II)]

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa cinquante-troisième réunion directive, Genève, 27 et 28 juin et 11 juillet 2011 [A/66/15 (Part III)]

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa cinquante-huitième session, Genève, 12 au 23 et 28 septembre 2011 [A/66/15 (Part IV)]

Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (A/66/138)

Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement (A/66/185 et Add.1)

Lettre datée du 25 août 2011, adressée au Secrétaire général par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/66/323)

Lettres identiques datées du 17 octobre 2011, adressées au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/66/4)

Point 17 b)

Système financier international et développement

Rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement (A/66/167)

Lettre datée du 3 octobre 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/66/3)

Point 17 c)

Soutenabilité de la dette extérieure et développement

Rapport du Secrétaire général sur la soutenabilité de la dette extérieure et le développement (A/66/164)

Point 17 d)
Produits de base

Note du Secrétaire général sur les tendances et les perspectives mondiales des produits de base (A/66/207)

4. À la 7^e séance, le 10 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Directeur du Bureau du financement du développement (Département des affaires économiques et sociales) au titre de l'alinéa b) et par le Chef du Service de la dette et du financement du développement (Division de la mondialisation et des stratégies de développement) de la CNUCED au titre de l'alinéa c) (voir A/C.2/66/SR.7).
 5. À sa 25^e séance, le 27 octobre, le Secrétaire général de la CNUCED, le Président du Conseil du commerce et du développement et le Chef du secrétariat du Comité des politiques de développement de la Division de l'analyse des politiques de développement (Département des affaires économiques et sociales) ont fait des déclarations liminaires au titre de l'alinéa a) (voir A/C.2/66/SR.25).
 6. À la même séance, le Secrétaire général de la CNUCED a fait une déclaration liminaire au titre de l'alinéa d) (voir A/C.2/66/SR.25).
-